

# Quel est l'impact du travail rémunéré durant les études de baccalauréat ?

## Mise en contexte

Cette note technique présente une actualisation des principaux indicateurs publiés en 2013 dans le rapport intitulé « Combien d'heures par semaine un étudiant peut-il travailler sans nuire à ses études de baccalauréat »<sup>1</sup>. Consulter ce rapport pour une mise en contexte plus détaillée, ainsi que des précisions sur la littérature considérée, le projet ICOPE (Indicateurs de COnditions de Poursuite des Études) et la méthodologie appliquée.

## Près de sept personnes sur dix en emploi

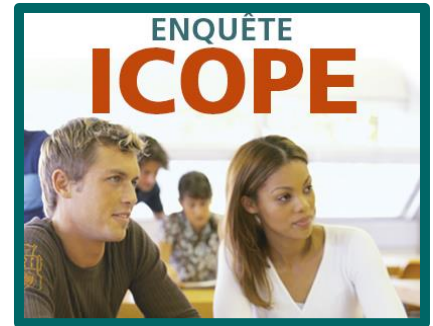
À l'Université du Québec (UQ), en 2016, 69 % des personnes qui entrent au baccalauréat, tous régimes d'études confondus, occupent un ou plusieurs emplois rémunérés, et celles-ci y accordent en moyenne 19,2 heures par semaine (h/sem). De plus, la participation au marché du travail reste significative même aux études de baccalauréat à temps complet (64 % en emploi, 16,4 h/sem).

## Participation accrue au marché du travail

Pour les établissements en région<sup>2</sup>, qui participent au projet ICOPE depuis ses débuts, la proportion des per-

sonnes en emploi à leur premier trimestre de baccalauréat à temps complet, a gagné 30 points de pourcentage entre 1993 et 2016 (de 38 % à 68 %) (figure 1). Globalement,

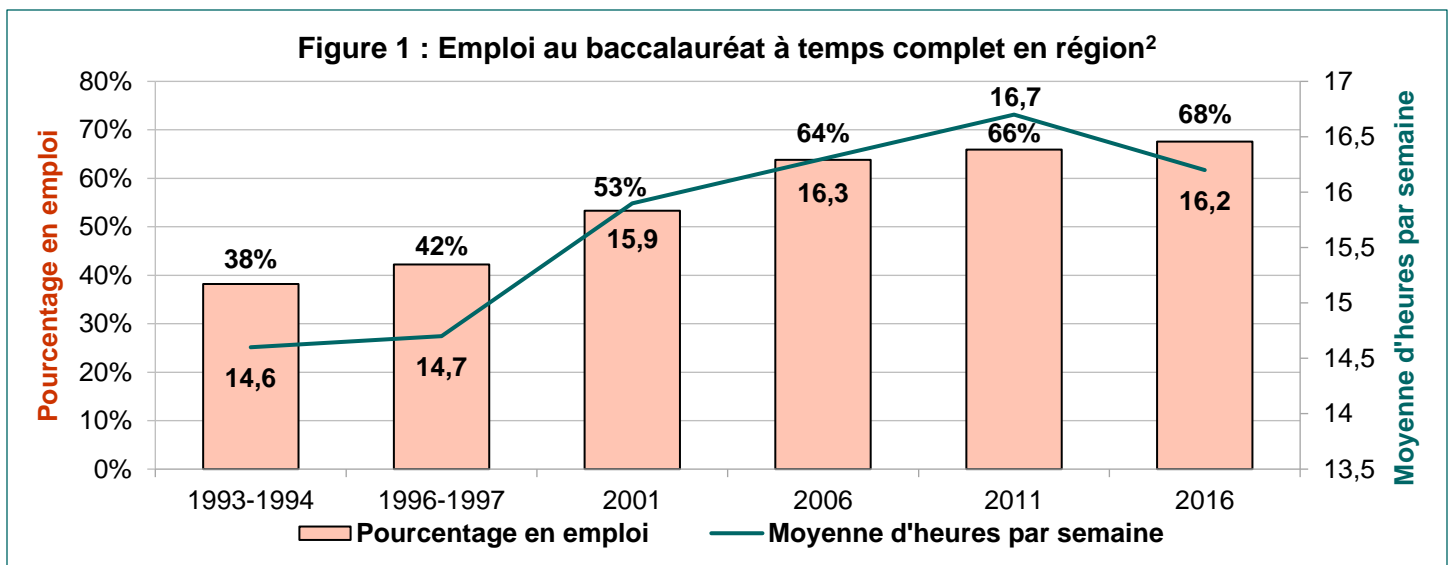
le nombre moyen d'heures travaillées est également en hausse sur la période (de 14,6 à 16,2 h/sem), malgré une légère diminution entre 2011 et 2016.



## Un emploi lié aux études dans plusieurs cas

Parmi la population étudiante en emploi à son entrée au baccalauréat à l'automne 2016, 15 % indique occuper plus d'un emploi pour subvenir à ses besoins. Aussi, plus du tiers (36 %) établit un lien fort entre ses études et le travail effectué. Des nuances sont toutefois observées selon le régime d'études, les personnes à temps partiel étant proportionnellement plus nombreuses (68 %) que celles à temps complet (29 %) à établir un tel lien. Le domaine de formation fait également une différence. Un lien fort est mentionné par 81 % des étudiant-e-s en sciences de la santé, majoritairement en sciences infirmières. À l'opposé, en sciences pures, en lettres et en sciences humaines, ce pourcentage se veut beaucoup plus faible,

Figure 1 : Emploi au baccalauréat à temps complet en région<sup>2</sup>



1 [http://www.uquebec.ca/dri/publications/rapports\\_de\\_recherche/seuil\\_critique.pdf](http://www.uquebec.ca/dri/publications/rapports_de_recherche/seuil_critique.pdf)

2 Des données existent depuis 1993-1994 pour l'UQTR, l'UQAC, l'UQAR, l'UQO et l'UQAT (en région), permettant ainsi une analyse évolutive.

se situant respectivement à 9 %, 18 % et 23 %.

## Quel est le nombre d'heures travaillées à ne pas dépasser ?

Considérant qu'un nombre d'heures élevé en emploi réduit le temps pouvant être consacré aux travaux scolaires et à l'étude, quel est donc le seuil critique à ne pas dépasser ? Généralement établi entre 15 et 25 h/sem dans la littérature, il n'existe pas de consensus sur le nombre d'heures maximal qui peut être accordé à un emploi sans nuire à ses études de baccalauréat. De plus, la littérature suggère que ce seuil tend à se déplacer avec les années, avant que des effets négatifs ne se fassent sentir. Qu'en est-il à l'UQ ?

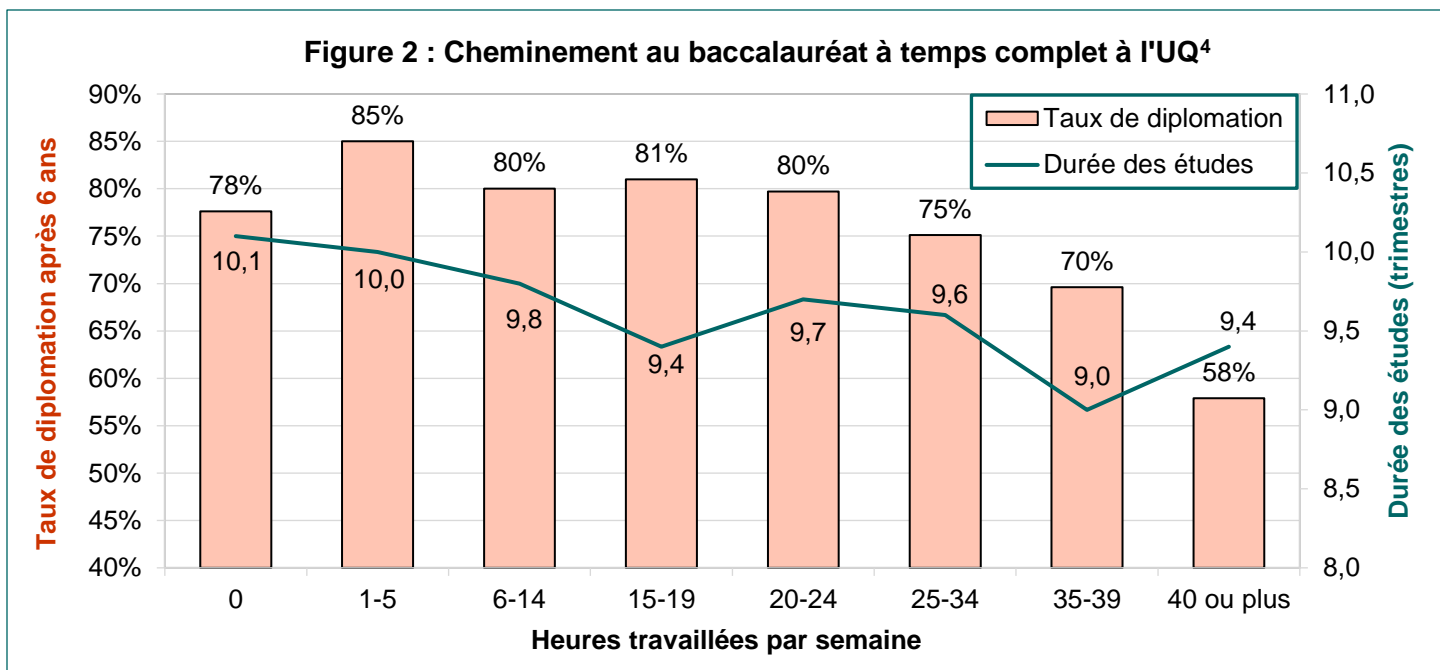
La courbe des taux de diplomation en fonction du nombre d'heures travaillées suit habituellement une forme de « U » inversé<sup>3</sup>. À l'UQ, les personnes au baccalauréat à temps complet qui n'occupent pas d'emploi parallèlement à leurs études obtiennent leur diplôme dans une proportion de 78 % (figure 2)<sup>4</sup>. Entre 1 et 5 h/sem, le taux de diplomation grimpe à 85 %, puis redescend autour de 80 % entre 6 et 24 h/sem. À partir de 25 h/sem, le taux tombant sous celui des étudiant-e-s sans emploi, la personne au baccalauréat à temps complet devient alors

Durant ses études de baccalauréat à temps complet, il est préférable de limiter entre 20 et 25 heures par semaine le temps alloué à un emploi.

plus à risque de ne pas compléter son programme d'études. Bien entendu, ce seuil peut varier selon les réalités étudiantes. À l'ÉTS<sup>5</sup>, par exemple, il semble préférable de restreindre à 20 h/sem le temps passé en emploi. Après l'analyse d'une variété de populations au baccalauréat à temps complet, comme pour la précédente enquête ICOPE, la limite actuelle demeurerait entre 20 et 25 h/sem,

## Le nombre d'emplois occupés a-t-il un impact ?

Peu de recherches sur la persévérance scolaire se sont intéressées à l'impact d'occuper simultanément plusieurs emplois durant ses études. La logique veut que la charge mentale soit plus grande et la gestion du temps, plus complexe, lorsque les heures de travail sont réparties entre plusieurs emplois, plutôt qu'associées à un seul poste. Au baccalauréat à l'UQ, de manière surprenante, les meilleurs taux de diplomation sont toutefois observés en présence de plusieurs emplois. Comme l'indique le



3 La courbe montre d'abord un taux de diplomation plus faible chez les non-travailleurs-euses, qui augmente en présence d'un nombre d'heures travaillées jugé « raisonnable », pour redescendre par la suite avec un accroissement de la charge de travail. Ainsi, jusqu'à un certain point, l'occupation d'un emploi à temps partiel permet d'améliorer la confiance en soi et la gestion du temps, et, par conséquent, les chances de réussir. Aussi, parmi les personnes sans emploi, se trouvent possiblement un certain nombre d'étudiant-e-s ayant mis fin à leur emploi pour se dédier pleinement à leur projet d'études et tenter de surmonter leurs difficultés académiques.

4 Le cheminement est celui de la cohorte de l'automne 2011 suivie jusqu'à l'automne 2017 (6 ans). Le nombre d'heures travaillées reflète la situation au premier trimestre du baccalauréat. L'enquête ne permet pas de mesurer si ce nombre d'heures est maintenu par la suite.

5 L'ajout d'un emploi rémunéré à la charge de travail d'un programme coopératif peut rapidement entraîner une surcharge pour l'étudiant-e.

*Référentiel de données sur la réussite des études*, « à partir d'un certain seuil, l'augmentation du nombre d'emplois permet d'aller chercher la rémunération nécessaire au financement des études et autres obligations, devenant alors un élément facilitant »<sup>6</sup>.

## Un lien entre l'emploi et les études en cours atténue-t-il les risques de décrochage ?

La littérature suggère qu'un emploi lié au domaine de formation favoriserait l'engagement envers les études et serait perçu, dans certains cas, comme complémentaire au processus d'apprentissage. « À nombre d'heures comparables, les taux de diplomation [au baccalauréat à temps complet à l'UQ] sont plus élevés lorsque l'emploi est en lien avec le projet de formation »<sup>7</sup>. Cependant, la présence d'un lien fort entre l'emploi et les études ne permet pas pour autant de rehausser le temps de travail, la limite suggérée étant toujours de 25 h/sem.

## Les heures travaillées affectent-elles la durée des études ?

La durée des études mesure le temps écoulé entre l'entrée dans le programme et la diplomation. Au baccalauréat à temps complet, cette durée diminue entre 0 et 19 h/sem, passant de 10,1 à 9,4 trimestres. Par la suite, une certaine « stabilité » est constatée, le nombre de trimestres se maintenant autour de 9,4 (figure 2)<sup>8</sup>. De manière surprenante, les personnes qui travaillent peu ou pas du tout, prennent un peu plus de temps que les autres à compléter leurs études de baccalauréat à temps complet. Par ailleurs, on peut penser que celles qui sont obligées de travailler au moins 20 h/sem essaient de terminer leurs études dans un délai raisonnable (entre 9 et 10 trimestres), question de ne pas étirer indûment cette importante charge travail-études.

## La situation aux cycles supérieurs se distingue-t-elle de celle au baccalauréat ?

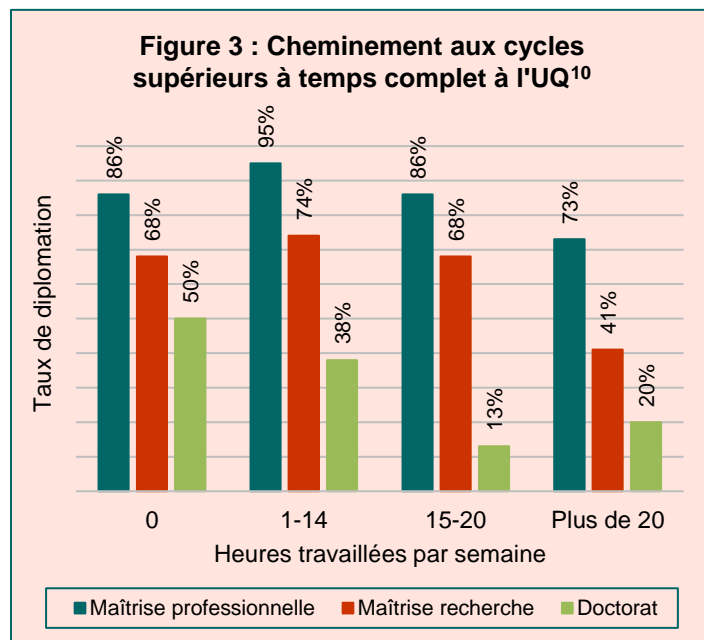
Bien que cette note technique s'intéresse spécifiquement aux études de baccalauréat, elle soulève nécessairement des interrogations à l'égard des cycles supérieurs. Quel

serait le nombre d'heures travaillées maximal à ne pas excéder à la maîtrise et au doctorat ? Les données de la figure 3, tirées du *Référentiel de données sur la réussite des études*, aident à répondre à cette question<sup>9</sup>.

À temps complet, le taux de diplomation à la maîtrise recherche et professionnelle suit également une courbe en forme de « U » inversé. Partant d'un niveau plus faible en l'absence d'un emploi, le taux de diplomation atteint un sommet entre 1 et 14 h/sem, puis redescend au niveau du taux des personnes sans emploi, avant de chuter de manière significative au-delà de 20 heures. Le seuil recommandé à la maîtrise serait donc de 20 h/sem.

Au doctorat, le taux de diplomation est toutefois à son maximum lorsque l'étudiant-e se consacre entièrement à son projet de formation. Les heures travaillées, peu importe leur nombre, affectent ensuite à la baisse la persévérance aux études de doctorat.

Finalement, contrairement au baccalauréat, il est préférable que les heures de travail durant la maîtrise et le doctorat soient effectuées à un seul et même endroit. Les personnes qui occupent plus d'un emploi aux cycles supérieurs présentent, en effet, un plus grand risque de décrochage que les autres travailleurs et travailleuses<sup>9</sup>.



6 [http://www.uqebec.ca/dri/publications/rapports\\_de\\_recherche/R%C3%A9f%C3%A9rentiel%20r%C3%A9ussite%20VF.pdf](http://www.uqebec.ca/dri/publications/rapports_de_recherche/R%C3%A9f%C3%A9rentiel%20r%C3%A9ussite%20VF.pdf) (page 24)

7 [http://www.uqebec.ca/dri/publications/rapports\\_de\\_recherche/R%C3%A9f%C3%A9rentiel%20r%C3%A9ussite%20VF.pdf](http://www.uqebec.ca/dri/publications/rapports_de_recherche/R%C3%A9f%C3%A9rentiel%20r%C3%A9ussite%20VF.pdf) (page 25)

8 Bien que non couverte par cette note technique, la durée des études au baccalauréat à temps partiel est affectée différemment par le nombre d'heures travaillées. En moyenne, les personnes travaillant moins de 25 heures par semaine prennent 10,2 trimestres pour compléter leur programme, alors que la durée des études se situe à 12,3 trimestres chez celles qui travaillent 25 heures ou plus.

9 [http://www.uqebec.ca/dri/publications/rapports\\_de\\_recherche/R%C3%A9f%C3%A9rentiel%20r%C3%A9ussite%20VF.pdf](http://www.uqebec.ca/dri/publications/rapports_de_recherche/R%C3%A9f%C3%A9rentiel%20r%C3%A9ussite%20VF.pdf) (pages 23 et 24)

10 Cohorte de l'automne 2011 suivie pendant 6 ans pour la maîtrise et cohorte de l'automne 2006 suivie pendant 8 ans pour le doctorat. Il n'est malheureusement pas possible de segmenter plus finement la catégorie « plus de 20 » heures en raison des petits nombres de répondant-e-s.